



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation économique des agences de voyages de proximité

Question écrite n° 15293

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat sur les difficultés économiques que traversent actuellement les agences de voyages de proximité. De nombreuses agences indépendantes implantées en territoire, comme en Vendée, font face à une baisse significative de leur activité et à des tensions de trésorerie qui menacent leur équilibre financier et, pour certaines, leur pérennité même. Ces structures jouent pourtant un rôle essentiel dans le tissu économique local : elles maintiennent des emplois, offrent un service de conseil personnalisé à leurs clients et participent à l'attractivité des territoires. Face à la concurrence des plateformes numériques, à la volatilité de la demande et à l'absence de visibilité à court terme, ces acteurs de proximité peinent à s'adapter sans un accompagnement institutionnel adapté. Elle lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour soutenir les agences de voyages indépendantes, préserver l'emploi dans ce secteur et garantir le maintien d'une offre de proximité sur l'ensemble du territoire.

Texte de la réponse

Depuis le début du conflit au Moyen-Orient, le Gouvernement est particulièrement attentif aux conséquences de ce conflit sur le secteur du voyage et, plus particulièrement, sur les agences de voyages, notamment dans les territoires, où le tourisme constitue un levier essentiel de développement économique et d'emploi. Afin d'accompagner les entreprises qui sont confrontées à un ralentissement de leur activité en lien direct avec le conflit, le Gouvernement a d'ores et déjà annoncé la mobilisation du dispositif de l'activité partielle. L'éligibilité à l'activité partielle est étudiée au cas par cas par les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS). Ce dispositif permet d'apporter une réponse aux entreprises de voyage confrontées à une baisse d'activité en lien direct avec le conflit. Le Gouvernement est particulièrement attentif à l'évolution des risques de fragilisation identifiés pour le secteur du tourisme et les acteurs les plus exposés et entend adapter les outils mis en place à mesure de son évolution. Dans ce contexte, le ministère chargé des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat continuera, en lien avec le ministère du travail et les acteurs, à suivre avec vigilance l'évolution des impacts économiques de la crise sur les entreprises du tourisme.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15293

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat](#)

Ministère attributaire : [PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2026](#), page 4346

Réponse publiée au JO le : [21 juillet 2026](#), page 6912